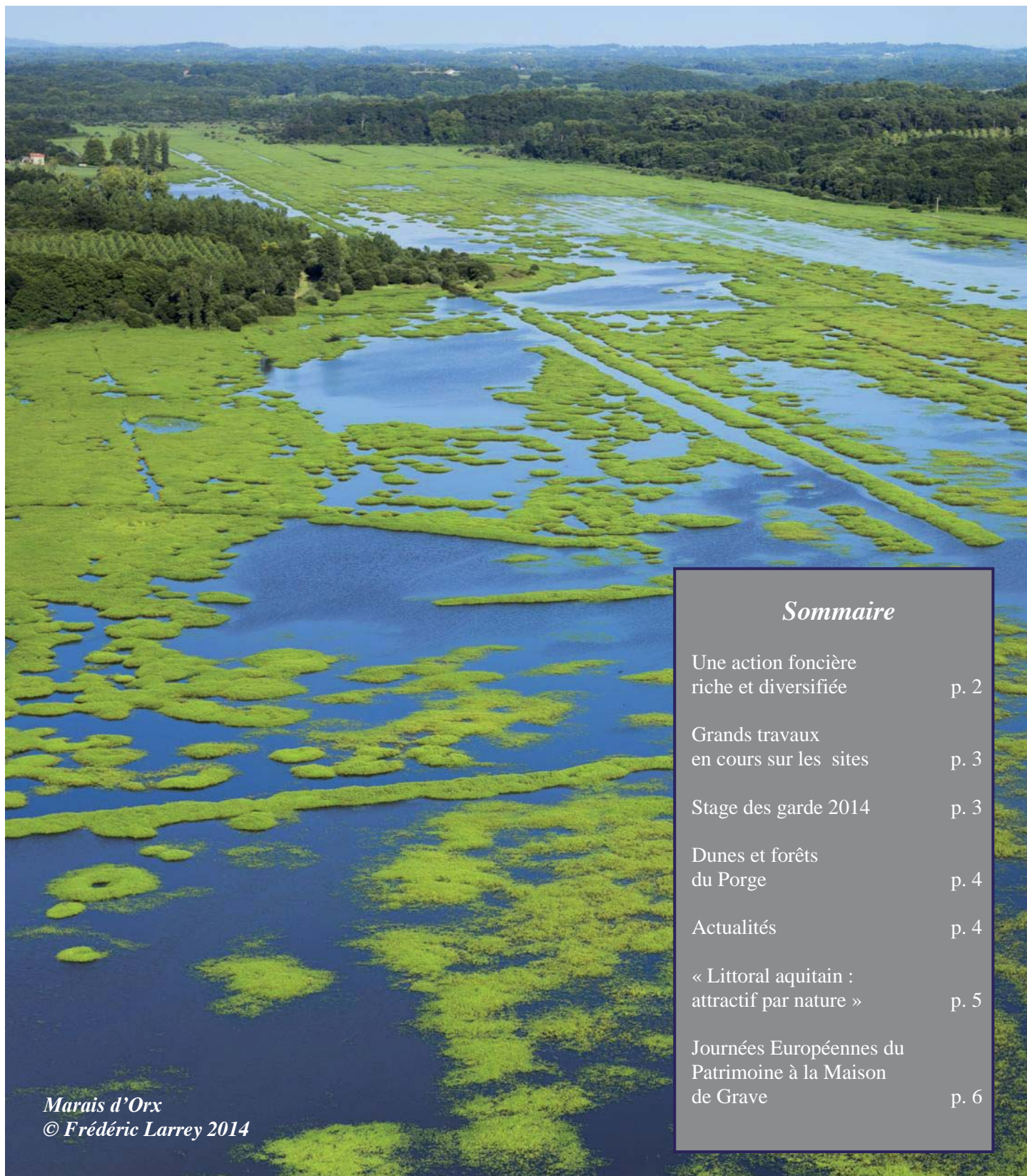




Conservatoire du littoral



Lettre d'information de la délégation aquitaine



Sommaire

Une action foncière riche et diversifiée	p. 2
Grands travaux en cours sur les sites	p. 3
Stage des garde 2014	p. 3
Dunes et forêts du Porge	p. 4
Actualités	p. 4
« Littoral aquitain : attractif par nature »	p. 5
Journées Européennes du Patrimoine à la Maison de Grave	p. 6

Acquisitions

Chapelle Sainte-Thérèse



Un deuxième semestre à l'action foncière riche et diversifiée avec l'aboutissement de plusieurs négociations amiables à enjeux pour la délégation et des actions plus originales qui témoignent d'une palette d'activités toujours plus grande.

Au Marais d'Orx, acquisition dans un secteur où les mises en vente sont rares

C'est le 18 septembre dernier que le Conservatoire a acquis une quinzaine d'hectares qui font partie intégralement du marais d'Orx historique, situés au sud du site et à l'extérieur de la zone endiguée. Ces espaces constituent avec les parcelles voisines une vaste zone d'expansion du Boudigau et du canal de Moussehoun lors des fortes pluies. Ces parcelles de prairies humides offriront en outre à la faune présente sur le sud du marais d'Orx une alternative à la vaste étendue d'eau que constitue le marais Barrage.

Il s'agit de la première acquisition sur ce site depuis 2009.

Domaine d'Abbadia - Corniche basque : Katalinkoenea, dernière ferme du domaine acquise avec l'aide du Département des Pyrénées-Atlantiques

En étroite collaboration avec la commune et les services du Conseil Général, le Conservatoire du littoral vient d'acquérir cette propriété bâtie (environ 450 m² habitables sur une parcelle d'1 ha) qui constituait une enclave au sein du site.

L'enjeu principal de cette opération réside dans sa localisation, face à l'aire de stationnement commune entre les deux sites d'accueil du public sur le littoral naturel d'Hendaye (Asporotstipi et Château-Observatoire Abbadia), à proximité de l'accès au sentier du littoral.

Pointe de Capbreton : Issue heureuse d'une longue négociation amiable

Dans le cadre d'une procédure de liquidation amiable de la SA Institut Helio-Marin, les actionnaires ont accepté de céder au Conservatoire une partie de leur propriété.

Cette vente, qui concerne uniquement la partie située en zone de préemption départementale au titre des Espaces Naturels Sensibles, correspond aux 15 hectares de dune accueillant un bâtiment dit de l'aumônerie et la chapelle Sainte-Thérèse.

Une opération atypique à Labenne : la vente d'une parcelle constructible acquise en 2013

Aux fins de maintenir son rôle de coupure d'urbanisation sur un secteur fortement soumis à la pression immobilière, le Conservatoire du littoral a dû l'année dernière acquérir une parcelle constructible située en limite d'urbanisation au sud de la commune de Labenne.

Cette parcelle n'ayant pas vocation à être maintenue dans le patrimoine du Conservatoire (non-classée dans le domaine propre), celle-ci a été récemment mise en vente par une procédure de publicité foncière.

Arès, la saisine du Juge de l'Expropriation pour cause de désaccord sur le prix

Le Conservatoire du littoral a pris la décision de saisir le Juge de l'Expropriation pour fixer le prix de l'acquisition de deux parcelles situées au cœur du site de la Réserve Naturelle des Prés Salés d'Arès-Lège sur le Bassin d'Arcachon.

Il s'agit de lutter contre une tentative de flambée des prix en pleine zone naturelle (prix proposé par le vendeur 8 fois supérieur à celui de France Domaine) sur un secteur actuellement très fortement soumis à pression. De manière indirecte, cette démarche permet surtout au Conservatoire, de pouvoir tout de même assurer une mission de régulation du marché foncier sur certaines zones bien spécifiques.

Travaux

Asporotsttipi

Sur le Domaine d'Abbadia, la maison Asporotsttipi est toute pimpante. Les travaux de restauration extérieurs et intérieurs touchent à leur fin. Autour de la maison, les aménagements paysagers, réalisés par le Département des Pyrénées-Atlantiques, prennent forme en attendant les prochaines plantations.

D'ici quelques mois la future maison de la Corniche ouvrira ses portes aux visiteurs, accueillis par l'équipe de gestion du site (Commune d'Hendaye et CPIE Littoral basque).

Cette belle opération cofinancée par l'Europe (Programme Interreg « Txinbadia ») et la Région Aquitaine se place dans un contexte dynamique sur la Corniche basque, avec l'acquisition de Katalinkoenea (cofinancement Département des Pyrénées-Atlantiques), la restauration des chemins du Domaine (cofinancement Europe Txinbadia 14/15 et Région Aquitaine), le renouvellement de la DSP du Château-Observatoire Abbadia à la Mairie d'Hendaye.



Île de Malprat

Les travaux sur l'Île de Malprat (delta de la Leyre) ont réellement commencé au mois de juin, après une interruption forcée de plus de six mois due aux mauvaises conditions météorologiques. L'accès au site une fois terminé, l'entreprise d'insertion Scortea a pu commencer la restauration des passerelles permettant d'enjamber les fossés et d'accéder aux prairies. Simultanément, les travaux de maçonnerie sur le bâti ont débuté. Les ajouts disgracieux de la maison de l'éclusier ont été démolis, la cabane maçonnée a été mise en sécurité pour ne garder qu'un vestige de ce patrimoine des domaines endigués.

Les travaux vont se poursuivre tout l'hiver, si le temps le permet, avec la restauration de la grange et de la maison de l'éclusier. L'exploitant Anthony Raffin pourra alors mettre son troupeau sur le site, dans de bonnes conditions et participer ainsi avec le gestionnaire (commune de Biganos) à l'entretien et à la régulation de la végétation. Enfin, des activités d'animation pour le public, pourront peu à peu se mettre en place, dans le respect de ce site isolé et sauvage.

Mattes de Paladon

L'écluse de Neyran a été restaurée et la qualité des eaux étant bonne, le conchyliculteur va pouvoir démarrer son activité d'engraissement de coques et de palourdes.

Les grands travaux sous maîtrise d'ouvrage de nos gestionnaires

Au **Marais d'Orx**, le chantier d'aménagement pour le public avance dans la perspective d'une ouverture au printemps.

Sur l'**Île Nouvelle**, les problèmes de navigation sur l'estuaire et le blocage du chantier par une barge ont considérablement pesé sur la bonne poursuite des aménagements paysagers et du pôle de gestion.

Les communs du **Domaine de Certes** ont commencé leur mue au mois de mai. Les travaux vont durer jusqu'en 2017 et nécessitent toute une organisation pour loger entre temps les occupants.

Stage régional des gardes aquitains



Les gardes du littoral aquitain se sont retrouvés à Arcahon les 2 et 3 juin autour de la problématique des usages récréatifs et sportifs. De plus en plus, les sites du Conservatoire attirent diverses manifestations, sportives et culturelles et deviennent des terrains de jeux pour les organisateurs.

Après le rappel du cadre national du Conservatoire, nos partenaires DREAL, ONF et CG33 (CDESI - Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires) et notre gestionnaire le Syndicat Mixte de la Grande Dune du Pilat ont fait part de leurs retours d'expériences sur ces manifestations profitant largement des espaces naturels. Notre délégation a exposé ensuite la procédure mise en place pour les demandes d'occupations et de manifestations sur ces sites et la démarche partenariale avec les gestionnaires. Après la théorie en salle, la sortie au grand air sur la **Dune du Pilat** a été illustrée par l'exemple du parapente.

Dunes et forêts du Porge

Le site des Dunes et forêts du Porge, acquis en 2013 par le Conservatoire du littoral, avec l'aide exceptionnelle de la Région, du Département et du FNADT, a été confié en gestion à l'Office National des Forêts.

La gestion d'un tel domaine est suivie par un comité de gestion. Celui-ci est composé du Conservatoire, de l'ONF, de la Région, du Département, des services de l'État (DRAF, DREAL) et de la commune du Porge.

Les actions urgentes ont été lancées dès le premier semestre : les conventions autorisant la chasse à trois associations différentes, la délimitation de la propriété, les premiers travaux d'entretien de parcelles forestières.

Les partenaires vont pouvoir se lancer dans l'élaboration concertée du plan de gestion, qui devra répondre à des défis originaux:

- Définir les principes de gestion pour atteindre un équilibre financier qui évite les subventions publiques de fonctionnement
- Avoir une approche de la gestion intégrée à l'échelle des 8 000 hectares des dunes et forêts publiques (Etat, Conservatoire, commune du Porge)
- Mettre en place des approches innovantes de protection et de gestion au regard des fonctions socio-économiques bien connues de ce secteur : plan-plage, recettes forestières et protection du littoral
- Mise en valeur des paysages et du territoire dans le cadre de l'agenda 21 communal

Les échanges sont constructifs et amènent des spécialistes, professionnels, usagers, représentants des collectivités à se connaître un peu mieux. Les discussions et le programme d'actions impliqueront tout particulièrement de prendre en considération les enjeux d'appropriation par les habitants du Porge et les très nombreux visiteurs drainés par le plan-plage le plus fréquenté d'Aquitaine.

La connaissance du patrimoine naturel de ce site qui était plutôt l'objet d'usages économiques est particulièrement importante. Les premiers inventaires effectués (oiseaux, papillons, chauves-souris) offrent de belles surprises. Ils démontrent avant tout que les découvertes naturalistes de ces grands espaces, qui constituent ces paysages d'apparence uniforme et familiers en Aquitaine, sont à développer. La commune du Porge, l'une des rares d'Aquitaine à disposer d'un inventaire communal, participera ainsi activement à ces suivis. **Une belle collaboration d'acteurs divers que nous nous attachons à faire travailler ensemble.**

Publications

Actualités



Conservatoire du littoral



Conservatoire du littoral

La série de dépliants sur les sites aquitains du Conservatoire a débuté avec **Saint-Brice**, suivi de la **Pointe de Capbreton**. Ces dépliants grands publics, sont également conçus pour une meilleure visibilité du Conservatoire sur ses terrains. Sont en préparation, le Marais d'Orx et le Domaine d'Abbadia-Corniche basque.

Equipe

Début juillet, **Karine L'Henaff** a pris son poste d'assistance administrative, nouvellement créé à la délégation.

Rose-Marie Hottevert, agent administratif a quitté la délégation et le monde du travail pour une retraite que nous lui souhaitons heureuse.

Sébastien Lavigne est le nouveau technicien aquitain depuis le 1er septembre.

Le contrat de **Nadia El Meziane**, agent administratif, vient de se terminer fin octobre.

Marie Galland, agent administratif, vient d'être recrutée pour 3 ans, avec un emploi d'avenir.

Margaux Flament, après avoir effectué son stage de fin d'étude d'avril à septembre, est maintenant vacataire jusqu'à Noël. **Nicolas Durou** partage le même statut et tous les deux apportent leurs contributions à la stratégie du Conservatoire.

Ile aux Oiseaux

Grâce à la collaboration avec les Affaires Maritimes, un nouveau règlement concernant le mouillage autour de l'Île aux Oiseaux a été établi, l'interdisant à moins de 50 mètres du rivage, aux usagers non détenteurs d'une autorisation d'occupation temporaire (AOT). Le respect de ce règlement a été observé de façon plutôt satisfaisante cet été grâce notamment aux nombreuses tournées de rappel de cette réglementation par les Affaires Maritimes.



Conservatoire
du littoral

Directrice de la publication : Guillemette Rolland
Conception et rédaction : Nathalie Daubigeon

ISSN 2270-3276

Délégation Aquitaine

74 rue Georges Bonnac - 33000 Bordeaux
Tél : 05 57 81 23 23

Courriel : aquitaine@conservatoire-du-littoral.fr

www.conservatoire-du-littoral.fr

<http://www.facebook.com/conservatoiredulittoral>



Maison de Grave & Journées Européennes du Patrimoine



En 2002, le CAUE de la Gironde (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement), a réalisé une étude de faisabilité de reconversion de la Maison de Grave au Verdon-sur-Mer, que venait d'acquérir le Conservatoire. Le thème 2014 des Journées Européennes du Patrimoine mettant le patrimoine naturel en valeur, l'équipe du CAUE girondin a voulu renouer avec ce site naturel du Conservatoire et ses atouts architecturaux et paysagers aux origines dévolues à la lutte contre l'érosion de la Pointe du Médoc.

« Erosions » est le nom du parcours artistique et culturel imaginé pour cette journée par les artistes de la Grosse Situation et l'Agence de Géographie Affective. Entre histoire, nature et paysage, « Erosions » met en scène l'humain en prise avec ce qui s'use, se ronge, s'écroule ou résiste ...

Une cinquantaine de participants ont apprécié cette visite originale du site de la Dune de Grave, mettant en valeur le patrimoine bâti et paysager, installé entre dunes et forêts, face au phare de Cordouan, sentinelle avancée de l'estuaire de la Gironde.



« Littoral aquitain : attractif par nature »

Le Conservatoire s'est associé au GIP Littoral Aquitain pour sa conférence annuelle, le 26 juin, à Carcans.

Pour comprendre la valeur de notre littoral, il faut analyser les usages et voir le rôle majeur qu'ils jouent dans l'attractivité de ce territoire. Outre les retombées économiques facilement quantifiables, il s'agit de « construire un plaidoyer qualitatif sur le bien être qu'apporte la nature à nos concitoyens ».

Autour de ce thème, les intervenants, chacun par des approches différentes, ont montré les services rendus par les espaces naturels. Les retombées économiques générées par ces espaces sont bien réelles, quels sont les moyens de les mesurer et quel est l'intérêt des gestionnaires pour ces études (ex. Dune du Pilat).

A l'heure du déjeuner, des gestionnaires ou occupants de terrains du Conservatoire ont présenté la diversité de leurs activités. Cette diversité est l'un des atouts de la gestion des sites du Conservatoire. En voici un exemple sur le Domaine d'Abbadia.

Marie-Christine et Tote Elizondo sont agriculteurs sur la commune d'Urrugne où ils possèdent 6 ha de prairies. Ils disposent également de 10 ha, à usage précaire (7 ha sans bail). Leur activité repose sur l'élevage de brebis et de chèvres dont ils transforment le lait en fromages vendus en direct. La signature d'une convention avec le Conservatoire sur le Domaine d'Abbadia pour 9 ha leur a permis de modifier leur gestion du troupeau. Avec les parcelles du Conservatoire ils ont pu libérer de l'espace dans leur exploitation et mener une conduite de troupeau moins intensive. Les agnelles ne sont mises à la reproduction qu'à l'âge adulte (1,5 an) alors qu'auparavant, par manque de place, elles l'étaient à 10 mois. En doublant leur surface d'exploitation, sans devoir craindre la perte de terres en cas de mise en vente par les propriétaires, ils ont également gagné en sérénité et peuvent vivre à 3 personnes sur l'exploitation.

A Urrugne, où le foncier est très convoité, c'est un atout pour ce couple d'exploitants et leur associé de pouvoir bénéficier de terres protégées des appétits immobiliers et de pouvoir continuer à travailler sur place. Cela leur permet également de développer une agriculture raisonnée et proche du consommateur. Pour le Conservatoire, les éleveurs participent ainsi à la bonne gestion du site, dans le respect d'un espace naturel.

